


Comment intégrer des paramètres économiques dans le calcul de la possibilité ?



Jean-Pierre Fines
Aménagiste
Groupe Vicwood Thanry

L'aménagement durable est-il économiquement viable dans le contexte Camerounais actuel ?

- Rehaussement des DME
- Redevance forestière élevée

Calcul de la possibilité



- Données de l'inventaire d'aménagement
- Accroissements
- Mortalité
- Dégâts d'abattage

- Rotation
- Détermination des DME (Diamètre minimum d'exploitabilité)

- Parcellaire

Taxes

- Taxes variables
 - en fonction de quantité de bois abattu et de la valeur du bois sur le marché
 - Taxe d'abattage
 - Taxe d'entrée usine
 - Taxe d'export grumes
-
- Taxe fixe
 - calculée sur la superficie totale de la forêt
-
- RFA (Redevance forestière annuelle)

Rehaussement des DME

- Baisse du volume extrait
 - = Baisse des revenus pour l'exploitant et l'état
-
- RFA reste constante
 - = Coût du m³ augmente pour l'exploitant
 - Revenus de l'état et des populations restent constants

Présentement l'aménagement durable n'est pas rentable au Cameroun

- Si les partenaires exploitant – état – populations se partagent les bénéfices
- Seul l'exploitant en assume les coûts
- Et présentement, pour l'exploitant, les coûts sont plus élevés que les revenus
- Il serait surprenant que les sociétés forestières fonctionnent durablement à perte durant trente ans

Comment intégrer des paramètres économiques dans le calcul de la possibilité ?

- Variation des DME
- Incitatifs fiscaux

Exemples



- Tropfoms
- Modèle de calcul développé par Richard Ebaa (Tropenbos)

- Logiciel Sylva au Québec pour forêts équiennes

Conclusion



- Invitation les chercheurs et économistes à proposer des solutions dans ce sens
- Il faut que les sociétés forestières appliquant les principes d'aménagement soient rentables
- sinon elles disparaîtront,
- si elles disparaissent,
- ce sont les sociétés n'appliquant pas les principes d'aménagement,
- mais rentables,
- qui resteront en activités.